

## Publications officielles à la rentrée 2019



- ▶ [Loi pour l'école de la confiance](#)
- ▶ [Circulaire de rentrée Ecole Inclusive](#)
- ▶ [Circulaire de rentrée 2019](#)
- ▶ [Recommandations pédagogiques pour la maternelle](#)

### ▶ [27 août 2019 – Loi pour l'école de la confiance](#)

L'essentiel de la loi pour une École de la confiance pour ce qui concerne les écoles :

- Lutter contre les inégalités dès le plus jeune âge en abaissant l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans
- Créer un grand service public de l'École inclusive
- Consacrer le droit des élèves à suivre une scolarité sans harcèlement
- Éduquer au développement durable de la maternelle au lycée

Pour aller plus loin : <https://www.education.gouv.fr/cid143616/la-loi-pour-une-ecole-de-la-confiance.html>



### ▶ [Circulaire de rentrée 2019 : école inclusive circulaire n° 2019-088 du 5-6-2019](#)

- Création d'un service Ecole inclusive dans chaque DSDEN : ouverture d'une cellule d'écoute et de réponse aux parents - voir site DSDEN Vendée - [lien](#)
- Ouverture de Cap Ecole inclusive : une plateforme au service des enseignants et AESH - <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive>
- Les AESH, membres de la communauté éducative : entretien d'installation, de présentation, ESS...
- Un temps alloué aux enseignants, dans les 108h, pour les rencontres avec les parents ou les professionnels
- Mise en place d'un livret parcours inclusif

Pour aller plus loin : [Un document synthèse de la circulaire](#)

## [Circulaire de rentrée 2019 – note de service n°2019-087 du 28-5-2019](#)

### **Les éléments principaux concernant nos écoles :**

#### *I- L'école maternelle, école de l'épanouissement et du langage*

- 1- Développer la sécurité affective à l'école maternelle
- 2- Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux
- 3- Une priorité : l'enseignement structuré du vocabulaire oral

#### *II- L'acquisition des savoirs fondamentaux par tous les élèves : une priorité nationale*

- 1- Des évaluations pour faire réussir les élèves
- 2- Cibler des priorités stratégiques du CP au CM2
- 3- Conforter l'enseignement précoce des langues vivantes étrangères

#### *III- Un pilotage en soutien de l'action pédagogique des professeurs*

- 1- Une formation renforcée
- 2- Des ressources d'accompagnement plus riche au bénéfice des professeurs
- 3- La nécessaire mobilisation des cadres en appui des professeurs

#### *IV- Cultiver le plaisir d'être ensemble*



## **3 documents de recommandations pédagogiques pour la maternelle**

### [L'école maternelle, école du langage](#)

- Stimuler et structurer le langage oral
- Développer la compréhension de messages et de textes entendus
- Développer et entraîner la conscience phonologique
- Guider l'apprentissage des gestes graphiques et de l'écriture

### [Un apprentissage fondamental à l'école maternelle : découvrir les nombres et leur utilisation](#)

- Une priorité : stabiliser la connaissance des petits nombres jusqu'à dix.
- Des situations pédagogiques spécifiquement organisées pour donner sens aux nombres
- Un apprentissage progressif qui s'appuie sur le langage oral et écrit
- Un enseignement différencié et régulé par l'observation des progrès des élèves.

### [Les langues vivantes étrangères à l'école maternelle](#)

- Principes généraux d'organisation
- Mettre en œuvre au sein de la classe une démarche pédagogique respectueuse du développement du jeune élève.

**Retrouvez cette publication et d'autres ressources ici**

